



Para

Michna 9 - Chapitre 8

הַמַּיִם הַמְּכִים, פְּסוּלִים. אֵלּוּ הֵן הַמְּכִים, הַמְּלוּחִים וְהַפּוֹשְׁרִים {י} .
הַמַּיִם הַמְּכַזְּבִים, פְּסוּלִין. אֵלּוּ הֵם הַמַּיִם הַמְּכַזְּבִים, הַמְּכַזְּבִים
אֶחָד בְּשָׁבוּעַ. הַמְּכַזְּבִים בְּפִלְמָסִיּוֹת וּבִשְׁנֵי בָצָרוֹן, כְּשֵׁרִים. רַבִּי
יְהוּדָה פּוֹסֵל:

Les eaux altérées sont impropres à la préparation de l'eau de la vache rousse. Qu'appelle-t-on eaux altérées ? Les eaux saumâtres et les eaux corrompues. Les eaux dites "qui tarissent" sont également impropres ; ce sont celles qui ne tarissent qu'une fois en sept ans. Mais celles qui tarissent à cause des armées ou en période de sécheresse sont aptes. Rabbi Yehouda les déclare toutefois impropres.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions